



RAPPORT ANNUEL 2021

SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX

DU SERVICE PUBLIC

D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

-

TERRITOIRE DU PAYS D'ERSTEIN

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| INTRODUCTION | page 3 |
| Définitions : | page 3 |
| Faits marquants en 2021 : | page 3 |
| Principaux marchés attribués en 2021 : | page 4 |
| A. LES INDICATEURS TECHNIQUES | page 5 |
| 1. Le territoire desservi | page 5 |
| 1.1. Le périmètre | page 5 |
| 1.2. La population | page 5 |
| 2. La collecte des déchets ménagers et assimilés | page 6 |
| 2.1. La collecte des déchets résiduels | page 6 |
| 2.1.1. L'organisation de la collecte | page 6 |
| 2.1.2. La prestation de collecte | page 7 |
| 2.2. Les collectes sélectives | page 7 |
| 2.2.1. Organisation des collectes | page 8 |
| 2.2.2. Les prestations de collectes | page 8 |
| 2.2.3. Résultats des collectes sélectives | page 9 |
| 2.3. Les déchèteries | page 12 |
| 2.3.1. Organisation du service | page 12 |
| 2.3.2. Prestations d'évacuation des déchets | page 13 |
| 2.3.3. Résultats des collectes en déchèteries | page 13 |
| 2.4. Le compostage | page 14 |
| 2.5. Les services hors service public | page 14 |
| 2.5.1. Collecte des textiles usagées | page 14 |
| 2.5.2. Collectes réalisées par l'association Emmaüs | page 14 |
| 3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés | page 15 |
| 3.1. Localisation des unités de traitement | page 15 |
| 3.2. Nature des traitements et valorisations | page 16 |
| 4. La communication | page 17 |
| 5. L'emploi | page 17 |
| B. LES INDICATEURS FINANCIERS | page 18 |
| 6. Modalités d'exploitation du service | page 18 |
| 7. Bilan financier annuel | page 18 |
| 7.1. Dépenses du service | page 18 |
| 7.2. Recettes du service | page 19 |
| 7.2.1. La redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères | page 19 |
| 7.2.2. Les autres recettes | page 20 |

INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a fusionné au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de Communes de Benfeld et environs et la Communauté de Communes du Rhin pour former la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Les compétences en matière de collecte et de traitement des déchets des dix communes membres de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN demeurent transférées intégralement à l'établissement public de coopération intercommunale.

Dans le cadre de la collecte sélective des déchets d'emballages ménagers, la Communauté de Communes a signé un Contrat pour l'Action et la Performance avec la société agréée CITEO, sur la base du barème F de soutien financier. Ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 5 ans.

Définitions :

Déchets ménagers : Déchets provenant de l'activité domestique des ménages et dont l'élimination relève généralement de la compétence des communes ou de leurs groupements. Ils sont pris en compte par les collectes usuelles ou séparatives.

Déchets ménagers résiduels : Sont considérés comme déchets ménagers « résiduels », les déchets produits par les ménages et collectés dans le cadre du service public dont on a soustrait ceux triés et collectés sélectivement. Ne sont pas compris dans les déchets ménagers résiduels les déchets directement recyclés par les ménages (compostage domestique, réemploi, etc.).

Déchets assimilés : Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont les déchets produits par les artisans, commerçants, industriels et établissements divers qui sont de nature similaire à ceux des ménages et peuvent être pris en charge par les mêmes filières de collecte et de traitement.

Faits marquants en 2021 :

Une action ponctuelle de collecte des Déchets Dangereux des Ménages est organisée depuis 2009 et s'est poursuivie en 2021 en deux occasions : les 14 et 15 mai et les 15 et 16 octobre. Elle permet aux ménages de la Communauté de Communes de déposer leurs produits dangereux (peintures, vernis, acides, bases, produits pour piscine, phytosanitaires et aérosols). Cette opération, qui doit être reconduite en 2022, a permis de collecter les quantités suivantes :

- Type « pâteux » : 27 789 kg
- Type « acides » : 62 kg
- Type « bases » : 33 kg
- Type « Produits Piscine » : 68 kg
- Type « solvant » : 2 197 kg
- Type « phytosanitaires » : 1 211 kg
- Type « aérosols » : 477 kg

Total 2021 : 31 838 kg soit :

- 140% d'augmentation par rapport à 2020 (13 238 kg – 1 collecte)
- 71% d'augmentation par rapport à 2019 (18 582 kg – 2 collectes)

Cette augmentation très importante s'explique par le fait qu'une seule opération a été réalisée sur 2020, contrairement aux années précédentes qui en comptaient deux.

Cela explique également pourquoi les quantités de 2021 sont plus importantes qu'en 2019 : les usagers n'ayant eu qu'une seule collecte en 2020, ils ont conservé davantage de DDM et les ont reportés en 2021.

La campagne de réhabilitation des conteneurs des points d'apports volontaires de la collectivité a été poursuivie en 2021 :

- Réhabilitation / réparations des conteneurs existants : 8 144.32 € HT
- Lavage et maintenance (entretien annuel) : 30 438 € HT
- Achat de conteneurs (+ pièces) : 37 443.6 € HT (1 Points d'apport volontaire enterré + pièces)

Une action ponctuelle de collecte « décentralisée » de déchets végétaux a été menée le samedi 30 octobre 2021 à BOLSENHEIM (pour les habitants des communes de BOLSENHEIM, SCHAEFFERSHEIM et UTTENHEIM) et à HIPSHEIM (pour les habitants des communes de HIPSHEIM, ICHTRATZHEIM et NORDHOUSE).

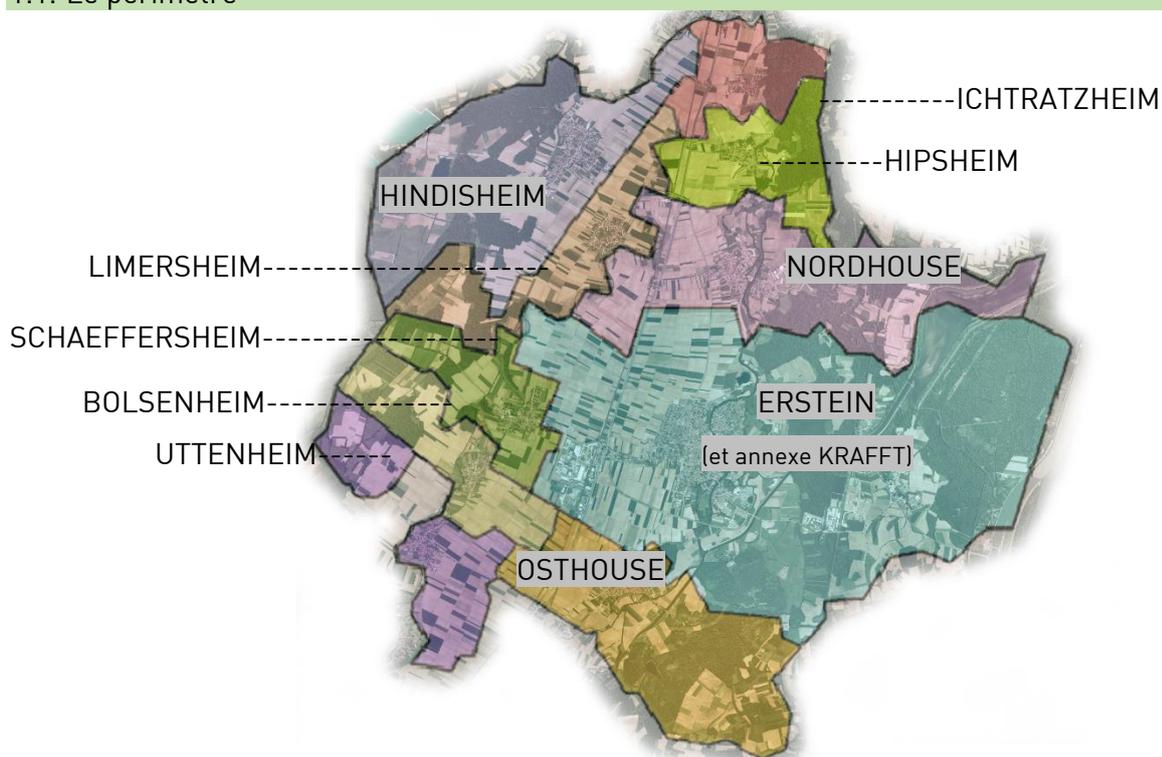
Principaux marchés attribués en 2021 :

| <i>Objet</i> | <i>Durée</i> | <i>Titulaire</i> |
|---|--------------------------|------------------|
| Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés | 01/01/2021 au 31/12/2023 | SUEZ |
| Collecte et tri des papiers et cartons et des plastiques et rachat des papiers et cartons | 01/01/2021 au 31/12/2024 | SCHROLL |
| Traitement par compostage des déchets végétaux collectés en déchèterie | 01/07/2021 au 30/06/2025 | SDEA |
| Recyclage de matériaux (gravats...) | 04/05/2021 au 05/05/2024 | SPIESS |

A. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre



Les 10 communes du territoire du Pays d'Erstein sont soumises à la même organisation de collecte et de traitement des diverses catégories de déchets ménagers et assimilés. Les autres communes de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sont gérées par le SMICTOM d'Alsace Centrale.

1.2. La population

| <i>Commune</i> | <i>Nombre d'habitants INSEE 2020 (au 1^{er} janvier 2021)</i> |
|----------------|---|
| BOLSENHEIM | 544 |
| ERSTEIN | 10 745 |
| HINDISHEIM | 1 519 |
| HIPSHEIM | 1 014 |
| ICHTRATZHEIM | 349 |
| LIMERSHEIM | 659 |
| NORDHOUSE | 1 767 |
| OSTHOUSE | 942 |
| SCHAEFFERSHEIM | 837 |
| UTTENHEIM | 564 |
| <i>TOTAL</i> | 18 940 |

Nombre d'artisans, commerçants, industriels et établissements divers concernés par le service (base de données : redevance 2021) : 581 au 01/01/2021.

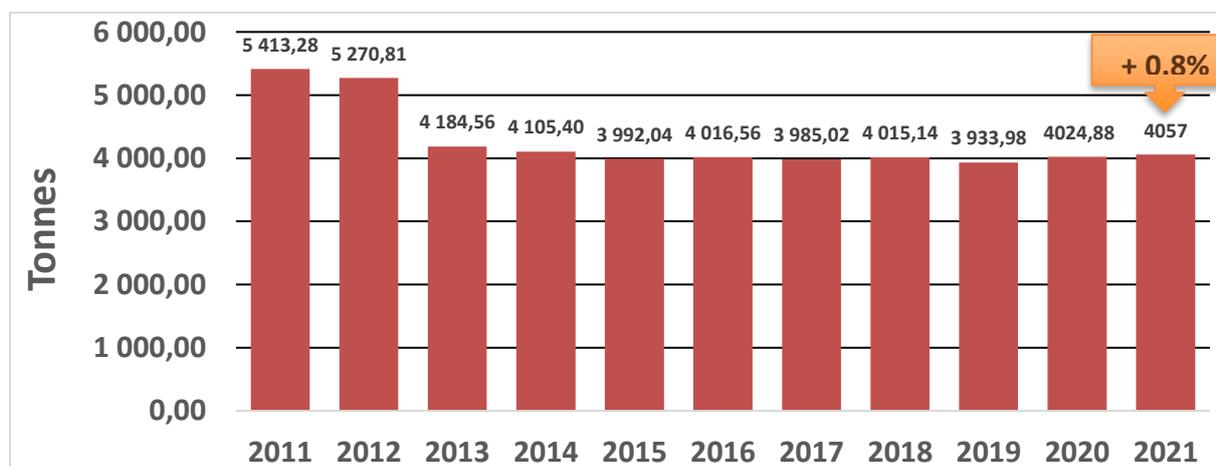
2. La collecte des déchets ménagers et assimilés

2.1. La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets résiduels a concerné au même titre les déchets des ménages et les déchets assimilés des entreprises et services.

Le tonnage de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés au cours de l'année 2021 s'élève à 4 057 tonnes, soit +0.8 % par rapport à 2020. Cela représente 214.2 kg/hab. en 2021.

Evolution des tonnages de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés annuellement.



Une baisse significative de 20,4% des tonnages de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés a été constatée en 2013 et est à mettre en relation avec la mise en place de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères. Cette baisse s'est poursuivie en 2014 (-2,2% par rapport à 2013) et en 2015 (-2.76% par rapport à 2014). Toutefois, à partir de 2015, on constate une stabilisation aux alentours de 4 000 tonnes par an.

2.1.1. L'organisation de la collecte

Depuis la mise en place de la redevance incitative en fonction du volume, la collecte des déchets résiduels, ménagers et assimilés, est effectuée par bacs hermétiques de 60, 80, 120, 180, 240 et 770 litres mis gratuitement à la disposition des usagers par la Communauté de Communes.

Afin de permettre une gestion du parc et un suivi de l'attribution des bacs et de leur collecte, chaque bac est équipé d'un système d'identification électronique lui conférant un numéro unique.

| Volume des bacs | 60L | 80L | 120L | 180L | 240L | 770L |
|-----------------|------|------|------|------|------|------|
| au 31.12.2021 | 1281 | 2289 | 2305 | 675 | 959 | 230 |

La clef de répartition de ces bacs était la suivante :

- la règle de dotation minimale pour les particuliers :
 - 1 à 2 personnes = 1 bac 60 litres
 - 3 à 4 personnes = 1 bac 80 litres
 - 5 personnes et plus = 1 bac 120 litres
 - bacs mutualisés = capacité de 25 litres / personne.
- La règle de dotation minimale pour les professionnels et associations :
 - Pas d'obligation de bénéficiaire du service
 - 120 litres est la dotation minimale en cas de souscription

L'entretien des bacs est à la charge des usagers.

En cas de détérioration de bacs imputable aux usagers suite à un mauvais entretien leur remplacement sera intégralement facturé à ces derniers.

La vidange de ces bacs a été réalisée à raison d'une collecte hebdomadaire. Certains grands immeubles collectifs ainsi que quelques artisans, commerçants, industriels et établissements divers ont bénéficié de deux collectes par semaine.

2.1.2. La prestation de collecte

La prestation de vidange des bacs et transport des déchets résiduels collectés, jusqu'à leur lieu de traitement, a été réalisée par la société SUEZ Recyclage et Valorisation (siège social : 17 rue de Copenhague - 67300 SCHILTIGHEIM).

La prestation a été effectuée selon un cycle hebdomadaire sur 5 jours, du lundi au vendredi avec une seconde tournée de collecte effectuée chaque mercredi.

Les moyens mis en œuvre sur 2021 ont été les suivants :

- Un camion trois essieux (26 tonnes) équipé d'une benne compactrice de contenance 22 m³ équipé d'un lève-conteneur universel ainsi que deux autres camions de même type pour réaliser les deux autres tournées de collecte du mardi.

Un véhicule de même type pour les tournées de rattrapage des jours fériés ou chômés.

- Ces véhicules ont totalisé 32 025 kilomètres au cours de l'année 2021 pour une consommation de 24 348 litres de gasoil.

- Un équipage de trois personnes composé d'un chauffeur poids lourd et deux équipiers de collecte tous les jours de la semaine.

Conformément aux dispositions du marché en vigueur, les collectes des jours fériés ou chômés ont été rattrapées le lendemain par une équipe supplémentaire ayant effectué cette collecte en addition de la collecte habituelle du jour.

Lorsque deux jours fériés se sont succédés, la collecte du premier a été avancée au jour précédent et celle du second reportée au lendemain.

2.2. Les collectes sélectives

En complément de la collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels, la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN a mis en place sur le territoire du Pays d'Erstein la collecte sélective de certains déchets, notamment des déchets d'emballages ménagers et les JRM (Journaux, Revues, Magazines) en vue de leur recyclage.

2.2.1. Organisation des collectes

Ainsi, ont été collectés par apports volontaires dans des conteneurs spécifiques : le verre, les papiers-cartons d'emballages ménagers et les journaux-magazines, les bouteilles et flacons plastiques. 182 conteneurs étaient répartis en 46 points d'apports volontaires soit en moyenne un point pour 412 habitants.

L'aménagement et l'entretien de ces points d'apports ont été à la charge des communes.

En outre, un ramassage ponctuel des vieux papiers a été réalisé en porte à porte par des associations locales. La fréquence de cette collecte a été variable en fonction des communes.

| <i>Commune</i> | <i>Nombre de collectes associatives en 2021</i> |
|----------------|---|
| BOLSENHEIM | 3 |
| ERSTEIN | 12 |
| HINDISHEIM | 4 |
| HIPSHEIM | 4 |
| ICHTRATZHEIM | 2 |
| LIMERSHEIM | 3 |
| NORDHOUSE | 3 |
| OSTHOUSE | 6 |
| SCHAEFFERSHEIM | 3 |
| UTTENHEIM | 3 |
| <i>TOTAL</i> | <i>43</i> |

2.2.2. Les prestations de collecte

Les sociétés chargées de la collecte et du transport de ces déchets sont les suivantes :

- Verre ==> RECYCAL à Ribeauvillé (68)
- Papiers et cartons d'emballages et journaux-magazines (y compris les collectes associatives) ==> SCHROLL. à Strasbourg (67)
- Emballages plastiques et emballages métalliques ==> SCHROLL. à Strasbourg (67)

La fréquence de vidange des conteneurs d'apport volontaire a été au maximum de deux vidanges hebdomadaire. Certains conteneurs (verre) ayant été moins utilisés, leur vidange ne s'est effectuée qu'une fois toutes les deux ou trois semaines.

La fréquence moyenne de vidange des conteneurs sur l'année 2021 a été de :

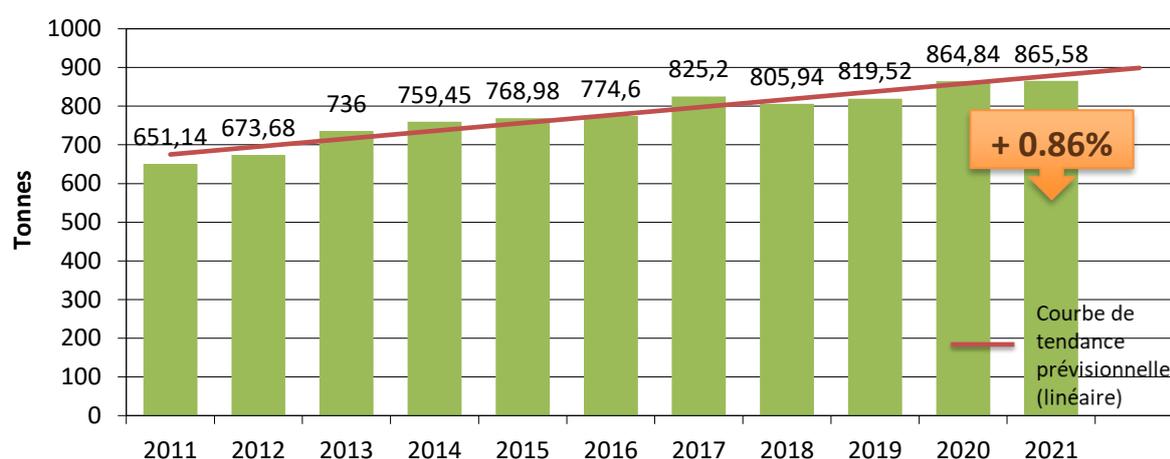
- une moyenne de 0,5 collecte par semaine pour chaque conteneur à Verres,
- une moyenne de 1,5 collecte par semaine pour chaque conteneur à Papiers/Cartons,
- une moyenne de 1,15 collecte par semaine pour chaque conteneur à Plastiques.

2.2.3. Résultats des collectes sélectives

| Déchets | Type de collecte | Tonnage collecté | Tonnage valorisé matière | Refus de tri déclaré |
|--------------------------------------|------------------------------------|------------------|--------------------------|----------------------|
| Verre | Apports volontaires | 865.58 Tonnes | 865.58 Tonnes | 0 % |
| Papier-cartons et Journaux-magazines | Apports volontaires | 542.43 Tonnes | 518.15 Tonnes | 4.48 % |
| Papier-cartons et Journaux-magazines | Porte à porte par les associations | 282.34 Tonnes | 279.21 Tonnes | 1.11 % |
| Emballages plastiques et métalliques | Apports volontaires | 230.54 Tonnes | 155.66 Tonnes * | 32.48 % |

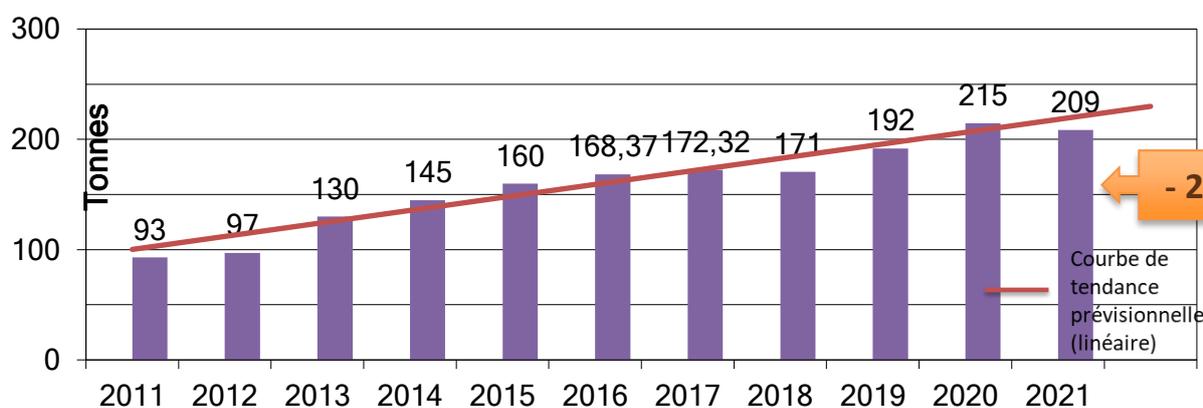
*dont 21.9 Tonnes d'emballages métalliques (acier + aluminium)

Evolution des tonnages de Verre collecté annuellement par apport volontaire



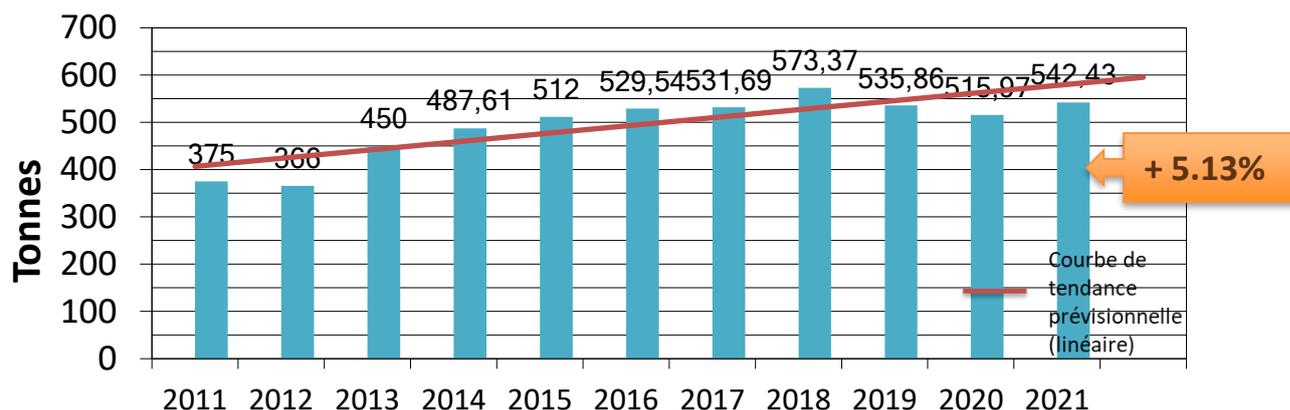
↳ 45.66 kg/hab en 2021 - Constat en 2021 : augmentation de 0.86 % par rapport à 2020

Evolution des tonnages de Plastiques collectés annuellement par apport volontaire



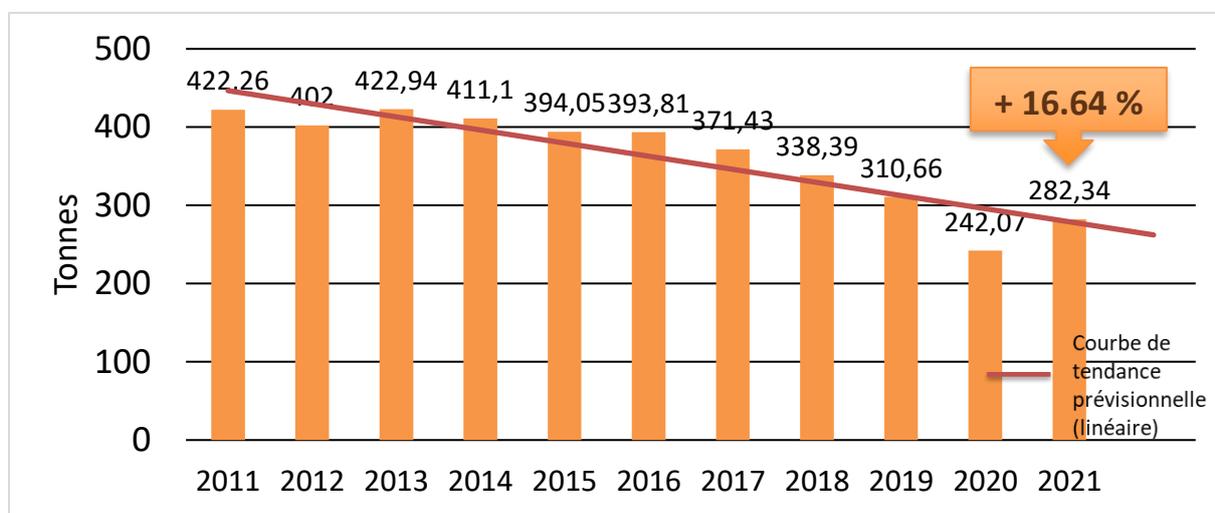
↳ 11.02 kg/hab en 2021 - Constat en 2021 : diminution de 2.73 % par rapport à 2020

Evolution des tonnages de Papier-cartons et Journaux-magazines collectés annuellement par apport volontaire



↳ 28.64 kg/hab en 2021 - Constat en 2021 : augmentation de 5.13 % par rapport à 2020

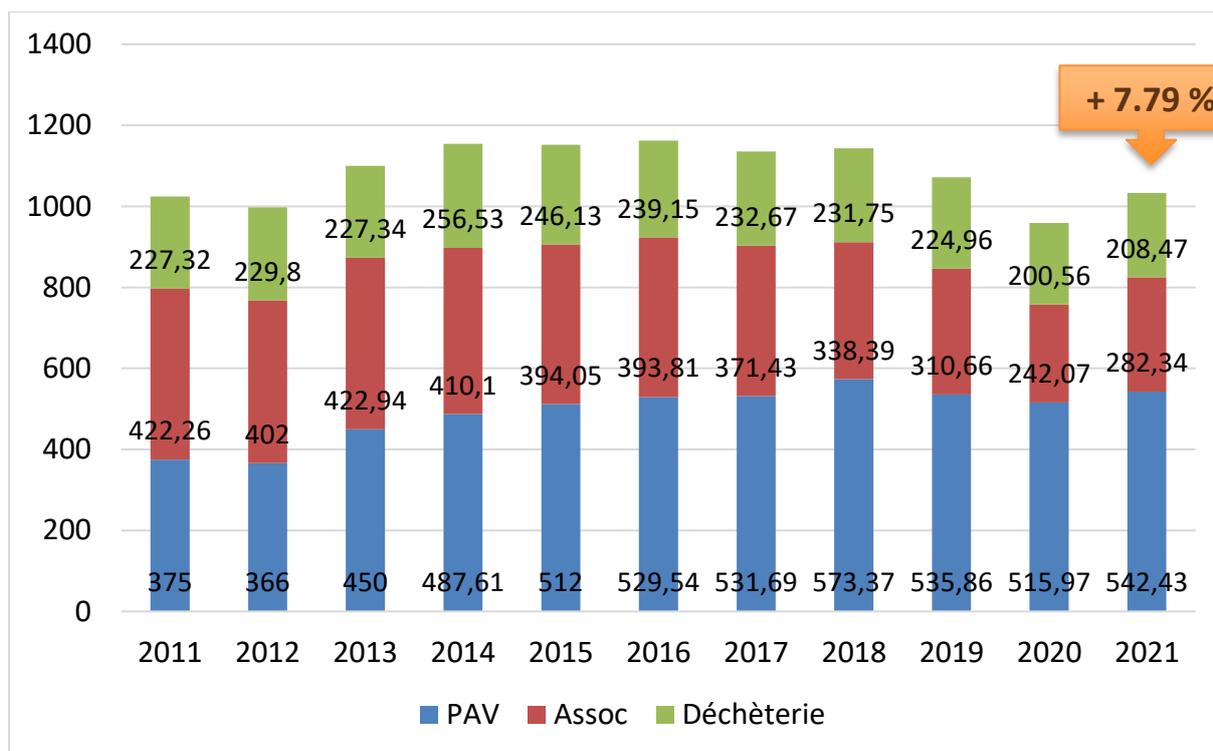
Evolution des tonnages de Papier-cartons collectés annuellement par les associations



↳ 14.91 kg/hab en 2021 - Constat en 2021 : augmentation de 16.64 % par rapport à 2020

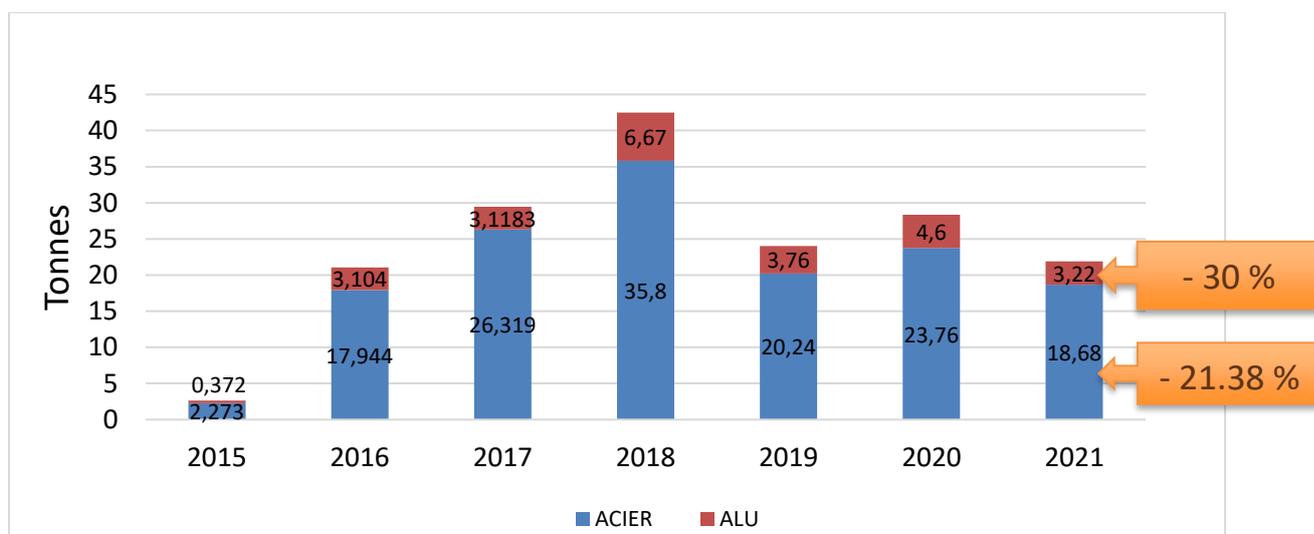
La baisse importante en 2020 peut s'expliquer en partie par l'annulation de plusieurs collectes en raison des mesures COVID.

Evolution des tonnages de Papiers-cartons collectés (PAV + Collecte associative + Déchèterie)



Ce graphique permet de constater une augmentation de 7.79 % de la quantité globale de papiers/cartons collectés par rapport à 2020.

Evolution des tonnages d’emballages métalliques collectés par apport volontaire



A noter que l’intégration de ces emballages métalliques n’a débuté qu’au mois d’Avril 2015.

Constat 2020 pour « Alu » : diminution de 30 % par rapport à 2020.

Constat 2020 pour « Acier » : diminution de 21.38 % par rapport à 2020.

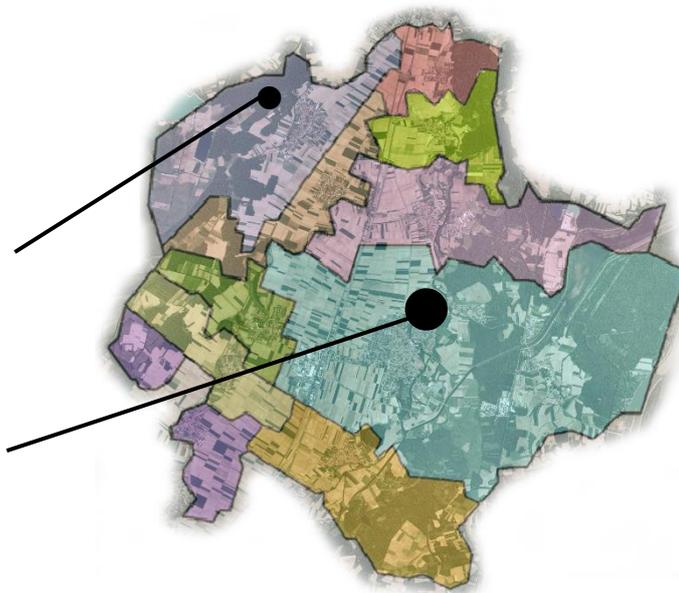
↳ 1.16 kg/hab en 2021 pour l’acier et l’aluminium

2.3. Les déchèteries

2.3.1. Organisation du service

Point de collecte de HINDISHEIM
(déchets végétaux et gravats)

Déchèterie d'ERSTEIN



Une déchèterie est à la disposition des habitants des 10 communes du territoire du Pays d'ERSTEIN. Située Route de KRAFFT à ERSTEIN, elle est ouverte tous les jours, hormis les jours fériés et chômés, selon les horaires suivants :

| Horaires d'ouverture : | horaires d'hiver | horaires d'été |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| lundi, mardi, jeudi et vendredi | 13 h à 17 h | 13 h à 18 h |
| mercredi | fermé | fermé |
| le samedi | 9 h à 12h 14h à 17 h | 9 h à 12h 14h à 17 h |
| le dimanche | 9 h à 12 h | 9 h à 12 h |

Sont acceptés les déchets suivants :

Déchets encombrants / Bois / Déchets verts / Gravats / Papiers et cartons / Métaux / Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques / Huiles minérales / Huiles végétales / Batteries automobiles / Piles et accumulateurs / Néons et ampoules basse consommation / Cadavres d'animaux. Un conteneur accepte également les objets réemployables, pris en charge par Emmaüs.

A noter que les bouteilles et flacons plastiques, métaux et verre sont pris en charge dans le cadre de la collecte sélective au niveau du point d'apport volontaire situé à l'extérieur de la déchèterie.

Les bennes à la déchèterie d'ERSTEIN sont compactées avec un compacteur mobile.

En outre, un point de collecte des déchets verts et des gravats, situé au sein de l'ancienne décharge communale de HINDISHEIM, a été accessible les samedis de 9 h à 12 h et les lundis de 16 h à 18 h (sauf jours fériés et chômés). Le gardiennage a été effectué par un agent communal.

2.3.2. Prestations d'évacuation des déchets

Les sociétés chargées de l'évacuation des déchets ont été les suivantes :

| | |
|---|--------------------------------|
| Encombrants, Bois, Végétaux, Gravats, Papiers-cartons, Métaux | → SCHROLL à STRASBOURG (67) |
| Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques | → ECO-SYSTEMES à PARIS (75) |
| Batteries | → METAUFER S.A. à ERSTEIN (67) |
| Huiles minérales | → CHIMIREC Est à DOMJEVIN (54) |
| Huiles végétales | → OLEO RECYCLING à MURET (31) |
| Piles et accumulateurs | → COREPILE à PARIS (75) |
| Cadavres d'animaux | → SINPAC à GEUDERTHEIM (67) |

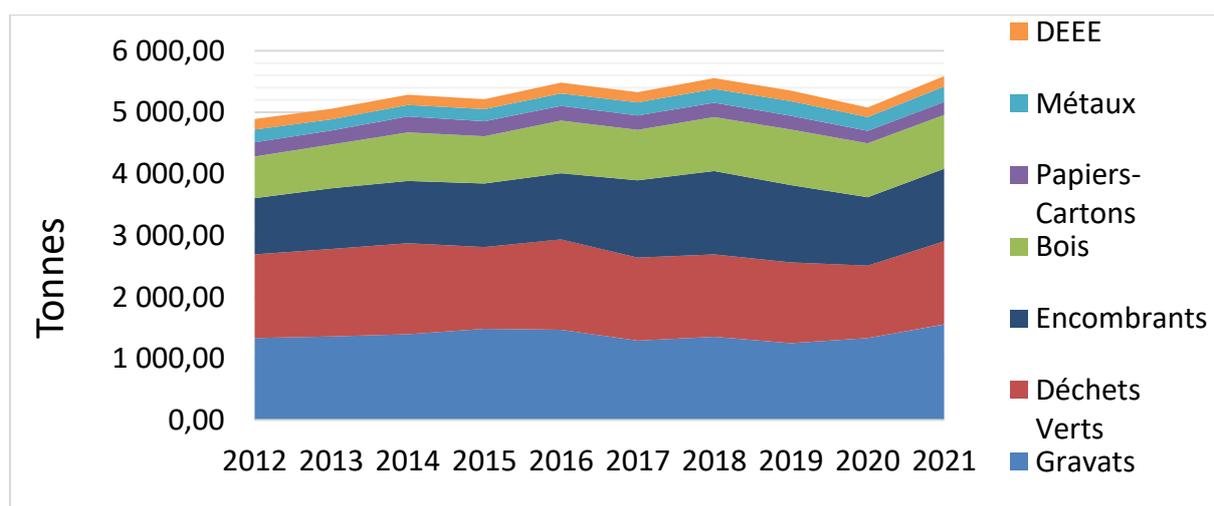
2.3.3. Résultats des collectes en déchèteries

| Types de déchets | Evolution 2019-2020 | Tonnages 2020 | Tonnages 2021 | Evolution 2020-2021 |
|------------------------|---------------------|----------------|----------------|---------------------|
| Gravats | +6,4% | 1329,26 | 1553.26 | +16.85% |
| Déchets verts | -10,2% | 1179,34 | 1348.18 | +14.32% |
| Encombrants | -11,28% | 1110,9 | 1181.95 | +6.4% |
| Bois | -2,96% | 878,81 | 876.75 | -0.23% |
| Papiers cartons | -10,85% | 200,56 | 208.47 | +3.94% |
| Métaux | -6,86% | 221,45 | 250.74 | +13.23% |
| DEEE | -6,61% | 159,62 | 168.57 | +5.6% |
| TOTAL | -5,12% | 5079,94 | 5587.92 | +9.99% |

Cette augmentation globale peut s'expliquer en partie par le fait que, la déchèterie d'Erstein ayant été fermée en 2020 lors du 1er confinement et ayant été touchée par des mesures de limitations des usagers (COVID et travaux), les tonnages collectés sur 2020 étaient plus faibles que d'habitude.

Collecte Emmaüs en déchèterie = 100.42 T

Evolution des tonnages de déchets collectés annuellement en déchèteries :



2.4. Le compostage

La Communauté de Communes propose des composteurs à prix réduits à tous les usagers du territoire du Pays d'Erstein ainsi qu'aux écoles sur simple demande (dans le cadre d'un projet pédagogique favorisant le compostage domestique au sein de leur établissement).

En raison des contraintes sanitaires, la Communauté de Communes n'a pas mené d'action de communication (sur les thématiques liées au compostage et au jardinage naturel) auprès des habitants.

La Communauté de Communes peut proposer des sensibilisations en milieu scolaire sur simple demande des établissements scolaires.

Des plaquettes d'information sur le compostage domestique sont proposées lors de manifestations ou d'achat de composteurs et sont disponibles au siège de la collectivité.

La promotion du compostage individuel a permis de maintenir l'attrait des habitants pour le compostage domestique et de soutenir la vente des composteurs (72 composteurs vendus en 2021).

L'investissement à l'achat des composteurs est supporté en totalité par La Communauté de Communes.

Le prix demandé aux habitants est de 15 Euros H.T. pour les bacs de 400 litres et de 25 Euros H.T. pour les bacs de 600 litres.

2.5. Les services hors service public

2.5.1. Collecte des textiles usagés

La collecte des textiles usagés a été effectuée à l'aide de conteneurs d'apport volontaire. Ces collectes ont relevé d'initiatives privées ou associatives, hors de toute intervention de la Communauté de Communes, dont l'organisation et les résultats ne sont pas connus.

2.5.2. Collectes réalisées par l'association Emmaüs

Le Pays d'ERSTEIN se situe dans l'ère d'intervention de la Communauté Emmaüs Centre Alsace basée à SCHERWILLER (67).

Emmaüs a collecté en 2021 sur le Pays d'ERSTEIN 37.97 tonnes de déchets auprès de 191 adresses.

Les 2/3 de ces déchets sont valorisés soit par réemploi via un système de vente directe (environ 1/3), soit par recyclage de la matière (environ 1/3). 1/3 des déchets collectés sont des déchets non valorisables et sont dirigés vers un centre d'enfouissement des déchets ultimes.

3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés

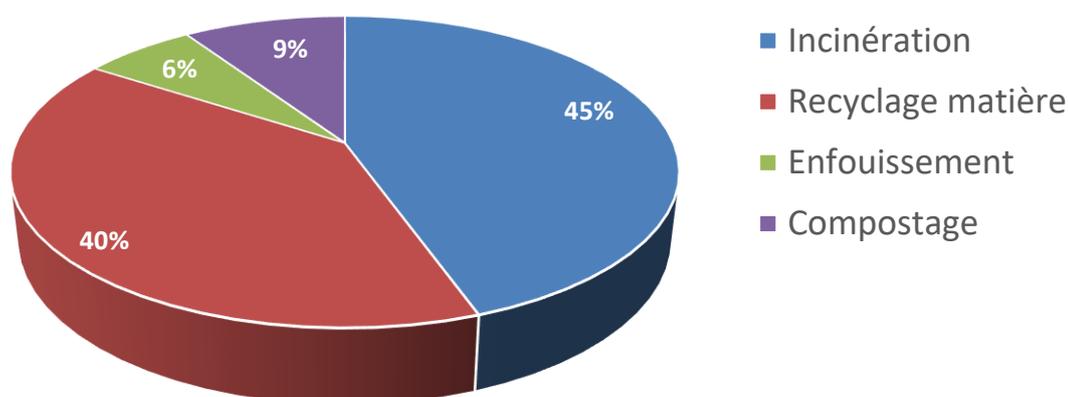
3.1. Localisation des unités de traitement

| Déchets traités | Prestataire | Adresse prestataire | Unité de traitement |
|---|--------------------------|---------------------------------|---|
| Déchets ménagers résiduels et assimilés | SENERVAL STRASBOURG | STRASBOURG (67) | Usine d'incinération de la C.U.S. exploitée par la société SENerval / NOVERGIE schweighouse - SIVOM Sausheim (incinération) - SERTRID Bourogne / Enfouissement à Changé, Téting et Ludre... |
| Verre | O-I BSN GLASSPACK | VILLEURBANNE (69) | Usine de GIRONCOURT (88) |
| Papier-carton : Emballage Ménager Recyclable (EMR) | REVIPAC | PARIS (75) | Papeterie SONOCO PAPER FRANCE à SCHWEIGHOUSE SUR MODER (68). |
| Papier-carton : Emballage pour Liquide Alimentaire (ELA) | REVIPAC | PARIS (75) | Novatissue à LAVAL SUR VOLOGNE (88). |
| Journaux-magazines, carton d'emballage industriel et papiers divers | SCHROLL | STRASBOURG (67) | SCHROLL à Strasbourg (67). |
| Emballages plastiques | VALORPLAST | PUTEAUX (92) | FREUDENBERG POLITEX à COLMAR (68) WELLMANN France RECYCLAGE à Verdun (55). SOREPLA à NEUFCHATEAU (88) |
| Encombrants | SUEZ / LINGENHELD Envir. | STRASBOURG / Oberschaeffolsheim | Usine d'incinération de la C.U.S. exploitée par la société SENerval / Centre de Valorisation LINGENHELD |
| Bois | SUEZ / LINGENHELD Envir. | STRASBOURG / Oberschaeffolsheim | Centre de Valorisation LINGENHELD |
| Végétaux | SDEA | BENFELD (67) | Plateforme de compostage de la station d'épuration d'ERSTEIN. |
| Gravats | SPIESS SA | KERTZFELD (67) | SPIESS SA Kertzfeld (67) |
| Batteries | METAUFER SA | ERSTEIN (67) | METALEUROP à ARNAS (69) |
| Métaux | METAUFER SA | ERSTEIN (67) | Aciérie ARCELOR MITAL GERLAFINGEN SUISSE |
| DEEE | ECO-SYSTEMES | PARIS (75) | ENVIE 2 E à STRASBOURG |
| Huiles minérales | CHIMIREC EST | DOMJEVIN (54) | |
| Huiles végétales | OLEO RECYCLING | MURET (31) | Usine de recyclage OLEO RECYCLING à ETAMPES (91) |
| Piles et accumulateurs | COREPILE | PARIS (75) | Unité de recyclage EURO DIEUZE INDUSTRIE à DIEUZE (57) |
| Cadavres d'animaux | SINPAC | GEUDERTHEIM (67) | Crematorium pour animaux de compagnie à GEUDERTHEIM |
| Lampes | RECYLUM | PARIS (75) | COVED à Riom (63) et LUMIVER à SEDIN (59) |

3.2. Nature des traitements et valorisations

| Prestataire | Déchets traités | Traitement et valorisation | Quantité traitée pour la CCPE |
|-----------------------------|---|---|-------------------------------|
| SENERVAL | Déchets ménagers résiduels et assimilés | Incinération | 3 658.79 Tonnes |
| SENERVAL | Déchets ménagers résiduels et assimilés | Enfouissement | 398.20 Tonnes |
| O-I BSN GLASSPACK | Verre | Recyclage matière | 880.29 Tonnes |
| SCHROLL (1.11 et 1.02) | Papiers et cartons | Recyclage matière | 608.83 Tonnes |
| SCHROLL | Refus de tri (tt confondu PC + Pl.Met) | Stockage des déchets ultimes | 116.69 Tonnes |
| REVIPAC (5.02) | Papiers et cartons d'emballages (EMR) | Recyclage matière | 221.28 Tonnes |
| REVIPAC (5.03) | Papiers et cartons d'emballages (ELA) | Recyclage matière | 16.86 Tonnes |
| VALORPLAST | Emballages plastiques | Recyclage matière | 92.99 Tonnes |
| LINGENHELD Env./ Senerval | Encombrants | Incinération avec valorisation énergétique | 1 181.95 Tonnes |
| LINGENHELD Env. | Bois | Recyclage matière (90%) et incinération (10%) | 820.74 Tonnes |
| SDEA | Végétaux | Compostage | 1 035.36 Tonnes |
| SPIESS | Gravats | Recyclage matière | 1 390.92 Tonnes |
| SPIESS | Platres, Isolants... (DIB) | Enfouissement | 198.22 Tonnes |
| METAUFER S.A. | Métaux | Recyclage matière | 250.74 Tonnes |
| ECO-SYSTEME | DEEE | Recyclage matière | 168.57 Tonnes |
| GDE METAUFR / DERICHEBOURG. | Batteries | Recyclage matière | 1.58 Tonnes |
| CHIMIREC | Huiles minérales | Recyclage matière | 6.17 Tonnes |
| OLEO RECYCLING | Huiles végétales | Recyclage matière | 1.58 Tonnes |
| COREPILE | Piles et accumulateurs | Recyclage matière | 0.81 Tonnes |
| RECYLUM / ECOSYSTEM | Lampes + tubes néons | Recyclage matière | 0.67 Tonnes |

Répartition des quantités de déchets par filières de traitement



4. La communication

Un numéro du Journal du Tri a été édité au cours de l'année 2021.

Le thème principal du numéro de novembre était l'information sur le geste de tri des emballages.

Ce numéro a été distribués dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des 10 communes du territoire du Pays d'Erstein.

5. L'emploi

Le Service Gestion et Facturation des Ordures Ménagères

Gestion du service : - 1 responsable du service à temps plein
- 1 agent administratif / facturation à 90%
- 1 agent administratif / communication à temps plein
- 3 agents techniques à temps plein (2 agents de déchèterie et 1 agent technique polyvalent) : surveillance/entretien déchèterie + gestion des bacs OM

Surveillance point de collecte de HINDISHEIM (agent communal) : 5 heures / semaine

Les prestataires

Collecte des déchets résiduels : SUEZ :
Equivalent à 3.5 personnes à temps plein

Collecte déchèterie : SCHROLL :
0.63 ETP (équivalent temps plein)

| | | |
|------------------------|-----------|--|
| Collectes sélectives : | RECYCAL : | Collecte : 1 jours / semaine (0.2 ETP : 330h) |
| | SCHROLL : | Collecte : 2 jours / semaine (0.9ETP) |
| | | Tri : 3 jours / semaine |

B. LES INDICATEURS FINANCIERS

6. Modalités d'exploitation du service

Le service public d'élimination des déchets fait l'objet d'un budget annexe « Ordures Ménagères ».

Mise à part l'exploitation des déchèteries (gardiennage et entretien), l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés a été confié à des prestataires publics ou privés. En fonction des statuts des prestataires et des montants des prestations, des contrats et marchés publics ont été conclus.

7. Bilan financier annuel

7.1. Dépenses du service

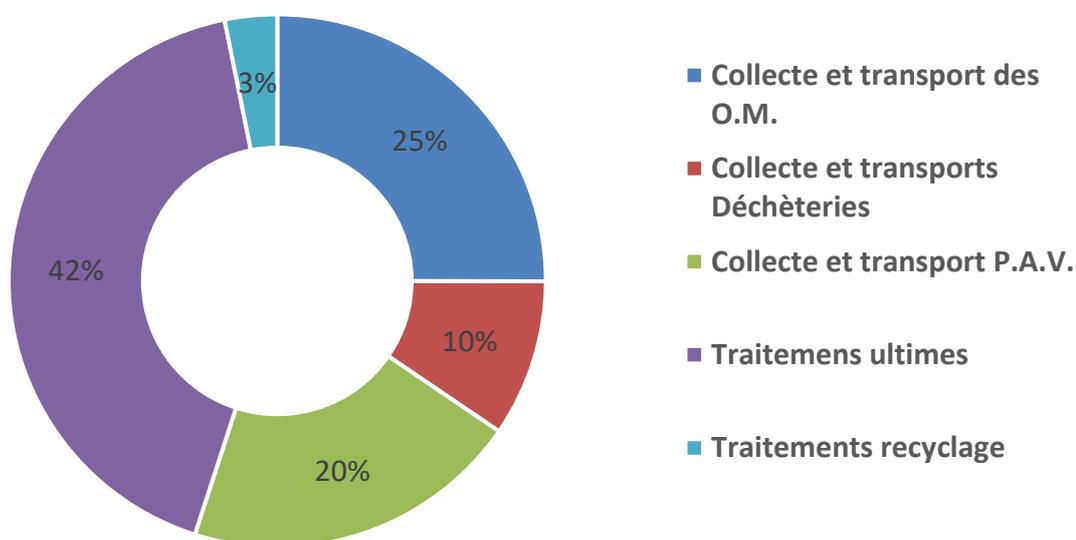
Le montant global des dépenses pour l'année 2021 s'est élevé à 2 478 062.50 € se répartissant comme suit :

Dépenses d'investissement hors remboursement de l'emprunt : 188 240.72 €

Dépenses de fonctionnement : 2 289 821.78 € dont :

- Collecte et traitement des déchets : 1 709 966.5 €
- Frais de personnel : 229 436.32 €
- Frais de communication : 8 594.32 €
- Entretien de matériel (conteneurs d'apport volontaire) : 51 189 €
- Subventions associations collecte en porte à porte vieux papiers : 13 523.90 €

Dépenses – collecte et traitement des déchets 2021 :



Traitements ultimes : incinération, huiles, bois, refus de tri...

Traitements recyclage : gravats, déchets verts, pneus...

Prestations rémunérées :

| Prestataire | Prestation | Type de contrat | Montant annuel HT |
|------------------|--|-----------------|-------------------|
| SUEZ RV Nord Est | Collecte et transport des ordures ménagères | Marché | 389 000.04 € |
| SCHROLL SAS | - Mise en place, enlèvement et location de conteneurs - Collecte et tri des papiers et cartons et des plastiques | Marchés | 371 482.34 € |
| SENERVAL | - Incinération des ordures ménagères avec récupération d'énergie - Incinération des encombrants collectés en déchèterie | Marché | 568 318.20 € |
| SUEZ ORGANIQUE | Compostage des déchets végétaux | Marché | 7 486.05 € |
| RECYCAL | Collecte et stockage du verre | Marché | 54 740 € |
| LINGENHELD | Traitement des déchets encombrants et du bois | Marché | 47 585.52 € |
| SPIESS | Recyclage des gravats + Traitement déchets ultimes | Marché | 41 220.70 € |
| OLEO RECYCLING | Collecte des huiles ménagères usagées | Néant | 438.12 € |
| TREDI HOMBOURG | Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages | Néant | 25 070.15 € |
| CHIMIREC | Traitement des huiles usagées | Néant | 773.85 € |

7.2. Recettes du service

Le montant global des recettes réelles pour l'année 2021 s'est élevé à 2 253 748.3 € se répartissant comme suit :

Recettes d'investissement 2020 : 21 515.21 €

Recettes de fonctionnement 2020 : 2 232 233.11 €

7.2.1. La redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères

Le montant total des recettes liées à la redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères s'est élevé à : 1 817 976.69 €.

Tarifs du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 (redevance non assujettie à la TVA) :

Part fixe :

Particuliers 1 personne : 65.11 €/an

2 personnes : 97.67 €/an

3 personnes et plus : 130.23 €/an

Professionnels Bac 120 ou 180 litres : 126.07 €/an

Bac 240 litres : 168.09€/an/bac

Bac 770 litres : 539.35 €/an/bac

Associations : 130,23 €/an/bac

Part variable :

60 litres : 44.05 €/an/bac

80 litres : 58.74 €/an/bac

120 litres : 88.11 €/an/bac

180 litres : 132.16 €/an/bac

240 litres : 176.21 €/an/bac

770 litres : 565.34 €/an/bac

7.2.2. Les autres recettes

- Recettes de fonctionnement

Les Subventions :

- CITEO (ECO-EMBALLAGES ...) : 193 921.85 €

Recettes liées à la vente de matériaux (verre, plastiques, métaux,...) : 185 052.80 €

Redevance déchèterie (fixée à 12 €/1/2m³) + vente de bacs à compost : 21 655 €

